



Le CESER, c'est quoi ?

Le CESER (conseil économique social et environnemental régional) est la seconde assemblée de la Région, représentant la société civile organisée. Il a un rôle consultatif. Ses expressions ont vocation à nourrir les réflexions et les décisions des élu.e.s de la région. **Le CESER est indépendant de l'exécutif régional**, d'ailleurs, ses prises de position sont souvent soulignées par l'opposition au sein du Conseil Régional.

Le rôle des CESER est renforcé par l'évolution et l'élargissement des compétences régionales, quoiqu'on puisse penser de la décentralisation telle qu'elle est réalisée par l'État.

Ses membres représentent la société civile organisée dans sa diversité, même si on peut souligner la faible présence de jeunes et de citoyennes et citoyens issu.e.s de l'immigration.

Le CESER est ainsi composé de 3 collèges de 38 membres :

- Collège des organisations patronales (du Medef à la confédération paysanne, en passant par les chambres consulaires, la CPME, l'U2P, employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire ...)
- Collège des organisations syndicales de salariés selon leur représentation au plan régional : CFDT, CGT, FO, CFTC, CGC, UNSA, Solidaires.
- Collège des organismes et associations qui participent à la vie civile collective : on y trouve les mouvements de défense de l'environnement, des associations de consommateurs, de parents d'élèves, des associations de solidarités, des mouvements de jeunesse (dont les syndicats étudiants UNEF et FAGE), mais aussi les représentants de l'enseignement privé catholique...
- Et 6 personnalités nommées pour leur profil par le préfet, dont une camarade de la FSU.



Le CESER s'exprime donc en particulier sur les domaines de compétences de la Région : transport, lycées, formation, aménagement du territoire, environnement, développement économique... Il donne obligatoirement son avis sur certains documents stratégiques et budgétaires, il propose des contributions en amont de l'élaboration de certains schémas régionaux structurants et rédige des études longues sur des sujets choisis ou imposés par saisine du Conseil Régional.

Les membres du CESER sont désignés pour 6 ans. Les organisations qui ont plusieurs représentants, comme la CGT, ont une obligation de parité. La mandature actuelle a débuté en janvier 2024.

À noter que des organismes équivalents existent au plan national (CESE) et européen.

Quelle est la vision de la CGT sur le rôle du CESER ?

Au comité régional CGT Pays de la Loire, **nous considérons que les corps intermédiaires, et en particulier les organisations de salarié.e.s, ont un rôle à jouer pour l'amélioration des conditions de vie des Ligériens et des Ligériennes.** Le CESER est l'un des lieux d'expression de la CGT.

Le CESER doit s'appuyer sur les piliers sociaux, environnementaux, académiques et économiques de la société pour mener ses travaux. Il doit construire ses expressions en visant le consensus tout en reconnaissant les désaccords existants.

Le CESER doit permettre d'influer sur les choix politiques, en particulier ceux de l'exécutif régional, pour contribuer à œuvrer contre les déséquilibres entre les territoires, favoriser l'émancipation sociale de toutes et tous, tout en protégeant l'environnement, en luttant contre le changement climatique et en limitant ses conséquences. Ses travaux doivent pouvoir également proposer des modèles alternatifs et laisser sa place à la jeunesse. **En un mot, il s'agit d'assurer le développement humain durable du territoire.**



La place du CESER est essentielle dans le contexte actuel de division profonde de la société, de mépris des populations par les pouvoirs en place, et de relégation sociale de nombreux citoyens et citoyennes, qui alimente la montée de l'extrême droite, mettant la démocratie et les plus fragiles d'entre nous en danger. **Il sera d'autant plus essentiel si demain, l'extrême droite arrive au pouvoir**, mais dès maintenant, il doit contribuer à résister à la montée de la violence de l'État et de la répression des mouvements sociaux et sociétaux.

Son rôle a été souligné par de nombreux élus d'opposition lors des débats sur le budget régional 2025.

Que fait la CGT au CESER ?

Mandatés par le comité régional CGT, nous appuyons nos prises de position au sein du CESER sur les expressions de notre organisation à tous les échelons géographiques et professionnels. En particulier, nous partons des repères revendicatifs confédéraux, des documents d'orientation issus des congrès confédéraux ainsi que des positions exprimées par les différents syndicats CGT en région Pays de la Loire. Nous nous appuyons sur les camarades des 5 UD, et sur les collectifs mis en place au sein du comité régional. Nous sollicitons ponctuellement des camarades pour nous aider ou intervenir sur certains travaux.



Cependant le travail de mutualisation doit être renforcé avec les syndicats du territoire et le,s collectifs des UD, par exemple en matière de réindustrialisation des territoires. Ce besoin a été confirmé lors de la conférence régionale de décembre 2024.

Forts de ces réflexions collectives et démocratiques, et malgré une représentation minoritaire dans le collège des organisations syndicales de salarié.e.s, **nous portons au CESER l'idée d'un consensus exigeant, respectueux des valeurs et les orientations de notre organisation.** Il s'agit, à notre niveau, de **contribuer à la double besogne** définie dans la charte d'Amiens, quotidienne et d'avenir, de lutte pour l'aboutissement des revendications, en particulier en matière sociale et environnementale, pour faire évoluer les politiques régionales et aller vers la transformation de la société.

Nous rappelons le rôle du travail dans le développement humain, et soulignons les **intérêts contradictoires qui existent au sein de la société capitaliste** entre le capital et le travail. Nous luttons contre la mise en concurrence des territoires entre eux, au niveau national et au sein de la région.

Nous nous heurtons souvent aux positionnements des organisations patronales, mais aussi d'autres organisations syndicales.

Ce travail institutionnel est complémentaire des luttes menées par la CGT au sein des entreprises, et s'appuie sur ces dernières.

Pour cela, nos **8 camarades** (un de moins que lors de la précédente mandature ; du fait de l'évolution de la représentativité, la CFDT a désormais 15 membres),

issus de différents territoires et secteurs professionnels privés et publics, siègent dans l'ensemble des commissions du CESER.

Nous assurons également, comme lors des mandatures précédentes, la **présidence de la commission chargée des transports, de l'énergie et des infrastructures numériques** et avons conservé le **secrétariat de la commission environnement territoire**.

Parmi les derniers travaux auxquels nous avons participé, citons notamment : le rapport sur les précarités en Pays de la Loire, l'étude sur les plans régionaux de santé, l'étude sur la mobilité et l'intermodalité, l'étude sur l'évolution du travail, le rapport sur l'agriculture en Pays de la Loire, les contributions sur l'arbre et la haie, l'étude sur la lutte contre le décrochage scolaire, le rapport sur les jeunes, l'étude sur le patrimoine en Pays de la Loire...

En 2024, plusieurs travaux ont été lancés : sur le besoin en logement décent, sur les dispositifs de soutien à la rénovation énergétique, sur le dispositif de zéro artificialisation nette, sur les conditions de réussite des étudiants de premier cycle, sur la culture dans les territoires, et enfin sur l'intelligence artificielle. Ce dernier sujet fait suite à une saisine de la Présidente du conseil régional.

Nous votons la majorité des études et des avis. Toutefois, il nous arrive de voter contre des études ou de nous abstenir, à chaque fois que nos propositions n'ont pas suffisamment été prises en compte. Fin 2023, nous nous sommes ainsi abstenus sur les études concernant l'évolution du travail et le décrochage scolaire.

Enfin, nous rédigeons à chaque session un compte-rendu des débats concernant chacune des productions du CESER. Ces comptes-rendus sont disponibles sur le [site du comité régional](#) récemment rénové.

Les camarades CGT au CESER Pays de la Loire :

**ERIC BACHELOT - DEPARTEMENT DE LA MAYENNE
FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS**



*Secrétaire de la commission 4 (Environnement - territoires)
Participant à la commission Économie*

**CHRISTOPHE BESNARD - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
FÉDÉRATION MINES-ÉNERGIE**



Titulaire en commission Transport - énergie
participant à la commission Culture – sport – vie associative

**STEPHANE GODARD - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
FÉDÉRATION DES CHEMINOTS**



Titulaire en commission 4 (transport- énergie)
Participant à la commission Économie et à la commission Environnement- territoires.

**MARIE-LAURE HERMOUET - DEPARTEMENT DE LA VENDÉE
FÉDÉRATION METALURGIE**



Titulaire en commission Culture – sport – vie associative
Participante à la commission santé - social

**YVIC KERGROAC'H – DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
ANIMATEUR DU GROUPE CGT AU CESER
FÉDÉRATION DES FINANCES**



Titulaire en commission Transport - énergie
Participant à l'ensemble des commissions.

**DIANE OBLE - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
UNION FÉDÉRALE DES SALARIÉS DE L'ÉTAT**



Titulaire en commission Économie

Participante à la commission Santé – social, à la commission et à la commission Éducation – formation – métiers de demain.

**CATHERINE PARIS - DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
SECRETAIRE DU COMITE RÉGIONAL
FÉDÉRATION SANTÉ – ACTION SOCIALE**



Titulaire en commission Santé – social

Participante à la commission Transport - Énergie et à la commission éducation - formation - métiers de demain.

**CHRYSTÈLE SAVATIER - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
FÉDÉRATION DES ORGANISMES SOCIAUX**



Titulaire en commission éducation – formation – métiers de demain

Participante à la commission Santé – social et à la commission Culture – sport – vie associative.

Pour que nous soyons porteurs de la voix de toute la CGT en Pays de la Loire, nous restons à votre disposition pour relayer nos travaux, débattre et prendre connaissance des enjeux qui vous touchent dans vos territoires et vos professions. N'hésitez pas à nous solliciter, nous sommes là pour ça !

